

ne pouvaient envoyer leurs enfants à Saint-Joseph. Depuis longtemps en particulier les Acadiens fixés dans les florissantes paroisses de la baie Sainte-Marie et du Cap Sable, au sud de la Nouvelle-Ecosse, réclamaient à leur tour un collège qu'ils pussent plus facilement utiliser. De son côté, désireux d'exaucer un désir aussi légitime, Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, s'était mis en relations, dès les premières années de son épiscopat, avec plusieurs ordres religieux. C'est ainsi qu'en 1886, il s'adressait directement à Mgr Fabre, archevêque de Montréal, le priant de lui indiquer une congrégation enseignante qui voulût bien se prêter au dessein qu'il avait conçu de donner aux Acadiens de son diocèse, la maison d'éducation qu'ils étaient en droit d'obtenir. Mgr Fabre, en lui répondant, lui désigna les oblats de Marie Immaculée, mais ceux-ci s'étant récusés, Mgr O'Brien, après un essai infructueux tenté auprès des Rédemptoristes, fit des ouvertures aux Maristes et aux Salésiens, par l'intermédiaire de M. l'abbé Rouxel, mort il y a quelques années à Montréal. Ces congrégations religieuses ayant dû se récuser comme les précédentes, M. l'abbé Rouxel pense alors aux Eudistes qu'il avait jadis connus, quand il enseignait comme prêtre auxiliaire dans leur collège de Redon, et écrivit au P. Le Doré, au nom de Mgr O'Brien. Le Père Le Doré accepta la proposition et répondit qu'il serait heureux de mettre à la disposition de l'archevêque d'Halifax quelques-uns de ses Pères pour diriger le collège que l'on voulait établir en Nouvelle-Ecosse, sur les